



54,44%
pour le
SNUipp-FSU
dans le Var
MERCI !

Dispensé de timbrage
TOULON CTC

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le
16 novembre 2011

L'édito

Elections professionnelles : Le SNUipp et la FSU largement en tête !

Les enseignants varois ont, par leur vote, renouvelé massivement leur confiance dans le SNUipp et la FSU. La profession confirme son soutien à notre conception du syndicalisme : rencontrer, rassembler, débattre, informer, innover, écouter, agir, créer, avancer, défendre, proposer... C'est ce que nous essayons de pratiquer au quotidien.

Dans le Var, le SNUipp et la FSU sont arrivés largement en tête dans tous les scrutins. Un point d'appui nécessaire dans un contexte où il va falloir résister et conquérir de nouvelles avancées. Un message clair est envoyé en direction de notre administration : **malgré l'obstacle du vote électronique et la volonté de faire taire les enseignants, le SNUipp-FSU reste majoritaire et sort renforcé !**

Fort de la confiance que lui a renouvelée la profession, **le SNUipp-FSU remercie ses électeurs** et va poursuivre son travail pour la défense de tous les enseignants

des écoles, ainsi que pour la promotion d'un service Public d'Education de Qualité.

Dans un département qui cumule les difficultés (chômage, précarité, pauvreté,...), le SNUipp-FSU s'attachera à obtenir les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves.

Plus nous serons nombreux dans le syndicat, plus nous pourrons faire avancer nos propositions face à l'administration, plus nous serons en capacité de mener les luttes qui s'imposent, aussi bien individuelles que collectives.

Dans la période qui vient, n'hésitez pas à franchir le pas, comme plus de d'un millier enseignants varois, syndiquez vous au SNUipp-FSU si ce n'est déjà fait. Notre force c'est le nombre !

Vos élu-e-s du SNUipp-FSU
à la CAPD du Var

Sommaire

Page 1 Edito.
Page 2 Elections.
Page 4 Conditions de travail.
Page 6 CAPD 20 octobre.
Page 8 Stage SNUipp, contrats aidés, Garéouilt.

Directrice de publication : Maude FAVENNEC
Mensuel : n° 231
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 510 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr Site : <http://83.snuipp.fr>



Majorité absolue pour le SNUipp-FSU

Le SNUipp, premier syndicat des écoles, continue de progresser nationalement. Il remporte largement les élections dans le Var avec 54.44 % des voix (+7.85%) !

Comme dans les autres secteurs de la fonction publique, les enseignants des écoles étaient appelés à voter afin d'élire leurs représentants. Le scrutin consacré à la CAPD du Var (Commission Administrative Paritaire Départementale) n'a pas été épargné par les dégâts volontaires causés par la mise en place d'un vote électronique particulièrement compliqué et qui a découragé bon nombre de personnels. Le nombre de votants est passé de 3545 en 2008 (date du dernier scrutin) à 2102 cette année. Le ministère en porte l'entière responsabilité.

Pourtant, cette stratégie visant à diminuer l'influence du SNUipp-FSU dans les écoles, opposant farouche aux suppressions massives de postes et aux mesures qui

déstabilisent l'Ecole publique, a été déjouée par les enseignants des écoles varoises, qui ont confié au SNUipp-FSU la majorité absolue de leurs suffrages : 54,44%. Cela représente une progression de 7,85% ! Ce résultat exprime la reconnaissance de la part des enseignants du syndicalisme que nous développons au SNUipp-FSU : combatif, unitaire portant le projet de la transformation de l'école.

Le SNUipp-FSU obtient ainsi son meilleur résultat à ce scrutin depuis sa création !

Le SNUipp-FSU remercie les enseignants des écoles qui lui ont apporté leur confiance et leur donne rendez-vous lors des prochaines mobilisations.

Instits / PE VAR CAPD octobre 2011

Inscrits : 5009	Votants : 2102 (42 %)		
Blancs ou nuls : 28	Exprimés : 2074		
SNUipp FSU	1129	54.44 %	6 élus
Se UNSA	711	34.28 %	4 élus
Sne CSEN	80	3.86 %	0 élu
Sden CGT	69	3.32 %	0 élu
Sgen CFDT	50	2.41 %	0 élu
Snudi FO	35	1.69 %	0 élu

Au niveau national CAPN octobre 2011

■ SNUipp FSU	48,11 % (6 sièges)
■ Se UNSA	25,30 % (3 sièges)
■ Snudi FO	9,37 % (1 siège)
■ Sgen CFDT	6,69 %
■ Sud Education	5,10 %
■ Unsen CGT	2,03 %
■ Sne CSEN	1,26 %
■ Scenrac CFTC	0,83 %
■ Udas	0,53 %
■ Stc	0,43 %
■ Avenir école CGC	0,35 %

Vos élu(e)s SNUipp-FSU à la CAPD du VAR

Titulaires



TRIGO Emmanuel
élémentaire Carnot
Toulon



BOURRELY Sylvie
maternelle Gd chènes
Rocbaron



TURCO Cédric
TRB élé Jean Zay
La Seyne



FAVENNEC Maude
TRB élé Couturier
Carnoules



LE NORMAND Céline
directrice élé Mistral
Toulon



MAUREL Paul
Dir SEGPA Bosco
La Valette

Suppléant(e)s



GIUSIANO Julien
TRB élé Mistral
Solliès Pont



JOUAS Isabelle
mater Font Pré
Toulon



KERIEN Clément
primaire
Varages



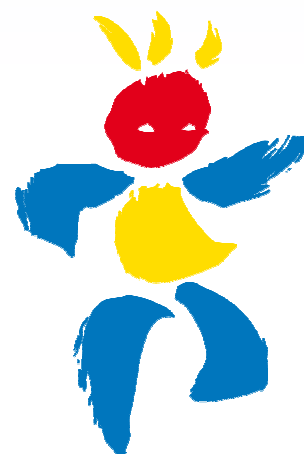
BURLANDO Marie-Pierre
primaire
Entrecasteaux



JACQUET Virginie
TRB élé Aicard
Toulon



BRUNO Françoise
CPC EPS
Le Muy



SNUipp - FSU

Des centaines d'enseignants varois privés de leur droit de vote !

La FSU demande la création d'une commission d'enquête administrative ainsi qu'une enquête parlementaire.

Le SNUipp et la FSU regrettent la forte baisse du taux de participation liée aux nombreux dysfonctionnements et à la complexité des modalités de vote qui ont empêché un grand nombre de collègues de pouvoir voter. Le Ministre porte l'entière responsabilité de cette baisse de participation.

Le SNUipp et la FSU n'ont cessé de dénoncer cette situation. La FSU s'est adressée au Premier ministre et au ministre de l'Education pour demander un bilan sur la nature, l'importance et les causes des graves dysfonctionnements constatés mais aussi pour exiger du ministre de l'Education nationale la création d'une commission d'enquête administrative incluant des experts indépendants. La FSU s'est adressée également aux groupes parlementaires pour

demander une enquête parlementaire sur le déroulement de ces élections.

Il est criant que le ministre de l'éducation nationale a choisi d'affaiblir le syndicalisme : des centaines d'enseignants des écoles varoises ont été empêchés de voter. Le SNUipp-FSU avait exprimé sans réserve depuis les premières discussions, son refus de la généralisation du vote électronique. Les tests réalisés il y a 6 mois avaient révélé de graves dysfonctionnements. Le SNUipp-FSU a émis de nombreuses réserves concernant le scrutin à la CAPD du Var (*) : des électeurs remplissant les conditions nécessaires ne figuraient pas sur les listes électorales, des électeurs n'ont

« Le ministère n'a pas voulu mettre en œuvre les outils de la démocratie sociale »

pas reçu leur identifiant ou ont reçu des identifiants ne fonctionnant pas, des électeurs n'ont pas pu récupérer leur mot de passe, de nombreuses et longues interruptions du serveur ont empêché le bon déroulement des opérations, des électeurs ont été bloqués pour entrer dans le bureau de vote électronique,

les utilisateurs de Macintosh ou d'ordinateurs sous Linux ont été bloqués dans leur vote, des électeurs ont eu leur vote bloqué par le message «*erreur cryptographique*» sans qu'aucune solution ne soit proposée, des utilisateurs ont abandonné le téléchargement de « l'applet », comprenant et l'outil de vote et l'outil de vérification de configuration, jugé trop long (plus de 30 minutes malgré une connexion

ADSL performante), la mise à jour de JAVA pouvait entraîner des dysfonctionnements dans certaines applications utilisées sur l'ordinateur, l'affichage des listes n'a pu être réalisé comme convenu dans les écoles (envoi des images des listes locales par mail aux écoles leur demandant de les imprimer), des kiosques de vote n'ont pas été mis en place dans toutes les écoles de 8 électeurs ou plus, certains systèmes de réseaux d'écoles étaient incompatibles avec le système de vote.

Le ministère n'a pas voulu mettre en œuvre les outils de la démocratie sociale. Les dysfonctionnements graves qui sont apparus révèlent aussi les effets du manque de préparation, de moyens et de personnels administratifs. C'est inacceptable !

Comité Technique VAR (tous les corps de métiers de l'EN)

Inscrits : 13363

Votants : 5461

Blancs ou nuls : 240 Exprimés : 5221

FSU 2323 6 élus

UNSA 1251 3 élus

CSEN CFTC 380 1 élu

FO 344 0 élu

CGT 325 0 élu

SUD 298 0 élu

CFDT 226 0 élu

EIL 74 0 élu

Comité Technique Académie de Nice (tous les corps de métiers de l'EN)

Inscrits : 27964

Votants : 11720

Blancs ou nuls : 511 Exprimés : 11209

FSU 5332 6 élus

UNSA 2189 2 élus

CGT 1080 1 élu

CSEN CFTC 852 1 élu

CFDT 606 0 élu

FO 580 0 élu

SUD 406 0 élu

EIL 164 0 élu

Nous tenons à remercier tous les collègues qui ont voté pour le SNUipp et la FSU ainsi que toutes celles et ceux (actifs et retraités) qui ont contribué par leur travail militant au succès du SNUipp et de la FSU dans le Var.

Souffrance au travail

Santé, sécurité, injonctions ministérielles, et autres : des causes multiples et l'urgence de reprendre la main sur notre métier.

L'école est au centre de toutes les pressions institutionnelles et sociales. Pour le SNUipp-FSU, il est nécessaire de réfléchir à l'évolution du travail de façon générale et du métier d'enseignant en particulier. Agir sur nos conditions de travail nécessite d'identifier toutes les causes de malaise, prenant en compte les aspects managériaux et gestionnaires de la RGPP ou encore les contre réformes éducatives, sans ignorer le travail comme activité à part entière.

Dans ce contexte, ne pas avoir les moyens de faire du travail de qualité, de faire grandir, apprendre et réussir tous les élèves, est vécu comme une véritable souffrance et appelle une urgente réorientation « dans le bon sens » de notre métier.

Les multiples injonctions, souvent contradictoires, combinées à l'accroissement de la charge de travail et la pression de la hiérarchie empêchent de « faire son travail » alors que l'administration somme de rationaliser les activités pour les soumettre aux objectifs politiques du moment. Pourtant, le cœur de notre métier n'est pas soluble dans la logique gestionnaire et normative que les libéraux tentent d'imposer.

La souffrance au travail a bien des origines multiples.

Depuis trois ans, le SNUipp-FSU multiplie les rencontres dans le cadre de l'accord santé et sécurité au travail signé en 2009. L'enjeu est majeur au moment où la RGPP continue de se mettre en place et où le gouvernement continue de supprimer des milliers de postes de fonctionnaires entraînant une dégradation des conditions de travail. Les attentes des personnels en terme de reconnaissance dans un tel contexte sont importantes et le mal être

dans les écoles s'accroît : risques psychosociaux (stress et souffrance au travail), troubles musculo-squelettiques (douleurs articulaires entre autres)... Ce phénomène ne pourra d'ailleurs que s'amplifier au fur et à mesure que l'âge de la retraite est repoussé.

Récemment, le décret du 28 juin 2011 est venu compléter la mise en application des accords cités. Les principaux objectifs sont de renforcer l'efficacité et la qualité des services publics en améliorant la prévention des risques et les conditions de travail, d'améliorer la connaissance et la prévention des risques professionnels, de renforcer les instruments de mise en œuvre de cette politique.

Dans ces conditions, le SNUipp-FSU occupera toute sa place au sein du premier CHS-CT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail) qui devrait se mettre en place dans les semaines à venir à la place du CHS Départemental. Par ailleurs, le SNUipp-FSU organise un stage sur cette question (lire ci-contre).

Un service de médecine de prévention a été créé dans le but « de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail. Il conduit les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leurs professionnels ». Dans ce sens, nous incitons tous nos collègues à s'emparer du droit à une visite médicale annuelle (convocation sur le temps de travail et frais de

Drame de Béziers



Notre collègue, Lise, enseignante au lycée Jean Moulin de Béziers, s'est immolée par le feu jeudi 13 octobre dans la cour de son lycée. Son décès a plongé ses proches, ses collègues et ses élèves dans une tristesse que nous partageons.

Son geste exige que cette question de la souffrance au travail soit dorénavant un axe prioritaire de réflexion et d'action, à tous les niveaux, de même que la satisfaction urgente des revendications qui permettra de la combattre : moyens suffisants pour travailler dans des conditions satisfaisantes (effectifs par classe, temps de concertation...), recrutement de personnels en nombre suffisant, retrait des réformes contestées, respect des statuts des personnels, une réelle prise en charge de la difficulté scolaire.

déplacement pris en charge par l'administration) : nous tenons à votre disposition un modèle de lettre. Dans notre département, le docteur DONTVILLE reçoit sur rendez-vous dans les locaux de l'Inspection Académique.

La construction de nouvelles perspectives pour notre métier et pour l'Ecole passe par la réflexion commune. C'est un des buts du stage proposé par le SNUipp-FSU à Toulon le 23 mars prochain.

En savoir plus

- Bulletin officiel n°40 du 4 novembre 2010
- <http://institut.fsu.fr/>
- <http://www.snuipp.fr/-Temoignages,328->



L'école de la Tour à Brignoles mobilisée

Bousculade dans l'école et réaction collective.



Mardi 20 septembre dernier, à 13 h 30, au portail de l'école, à cause d'une banale punition donnée à sa fille, élève de CM1, un père d'élève s'énervait auprès de l'enseignante de son enfant et de la directrice de l'école : le ton monte et les deux collègues sont bousculées. Les gendarmes sont immédiatement prévenus, ainsi que l'IEP ; une plainte sera déposée contre ce parent d'élève et il devra comparaître devant le tribunal correctionnel de Draguignan le 7 décembre prochain...

Ce fait divers va bien au-delà d'une simple agression : il met en évidence un malaise et un mal-être évidents. Les conditions de travail se détériorent d'année en année et les relations avec les partenaires de l'école s'en trouvent affectées : certains parents considèrent l'école comme un service quelconque financé par leurs impôts et se permettent de porter des jugements souvent déplacés, laissant place parfois à des tentatives d'ingérence malvenues. L'indispensable confiance entre parents et

enseignants pourrait s'en trouver menacée. Les enseignants de cette école Brignolaise avaient décidé unanimement de participer à la journée de grève et de mobilisation du 27 septembre, non seulement pour défendre une école plus ambitieuse, plus démocratique, plus juste et émancipatrice, mais aussi pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail entraînant des mauvaises conditions d'apprentissage pour les élèves.

Témoignage de Pascal, enseignant.

« Après plus de 30 années d'ancienneté, j'ai été récemment victime d'agressions verbales inédites dans ma carrière : coup de colère d'un père suite à une sanction infligée à son enfant, refus de faire exécuter une punition écrite même courte, déclaration d'un élève en début de cours : « Maman n'a pas voulu que je fasse ma punition ! » non accompagnée d'une explication écrite des parents, et autres paroles prononcées au portail de l'école « il y en a marre des punitions ! » mais aussi « vous voudrez bien remettre ma fille à la place où elle se trouvait initialement ! » suite à ma décision de séparer deux enfants très bavards. Tous ces faits relèvent d'une volonté délibérée de remettre en cause la gestion de la discipline et de l'autorité dans une classe où une minorité d'élèves surexcités et incapables de se concentrer plus de 30 secondes exercent ce qui pourrait s'apparenter à une véritable « dictature des agités ». Certes, ces faits relèvent d'une minorité de parents mais ils sont révélateurs d'une dégradation sans précédent des rapports avec des parents de plus en plus agressifs et mettant systématiquement en doute les décisions des enseignants. Parallèlement, il arrive que les enfants soient les témoins directs de ces agressions verbales ce qui ne manque pas de détruire toute crédibilité de l'enseignant aux regards de l'enfant. Plus rien n'arrête cette minorité d'individus certains de la justesse de leurs revendications et atteints dans leur orgueil comme si la sanction était infligée à toute la famille ! Comment être serein devant sa classe après de tels faits qui semblent se banaliser. En cause, un incivisme récurrent mais aussi une crise de la parentalité où la moindre frustration imposée à l'enfant roi devient un affront ressenti par les parents. »

Formation syndicale

« Des difficultés à enseigner à la souffrance »

Stage du SNUipp-FSU ouvert à toutes et tous pour s'informer et débattre, le 23 mars à Toulon. Inscription avant le 23 février.



Avec Françoise Lantheaume

Sociologue à l'Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation ISPEF - Lyon 2

**Inscription AVANT LE 23 février auprès du SNUipp-FSU :
04.94.20.87.33 ou par email à snu83@snuipp.fr**

CAPD du 20 octobre

Promotions et questions diverses.

La CAPD a débuté par un échange concernant les élections en cours. Le SNUipp-FSU a dénoncé un fiasco et une manœuvre politique du gouvernement visant à faire baisser la participation des enseignants des écoles. A suivi un échange au sujet des conditions de travail des enseignants dans les écoles, à l'aune du drame de Béziers. L'IA a affirmé soutenir tous les enseignants qui lui faisaient part de problèmes rencontrés. Le

SNUipp-FSU a précisé qu'un soutien formel était positif mais restait insuffisant (l'envoi d'un courrier à des parents insultants ou violents, par exemple). Il convient de traduire concrètement ce soutien, par des actes rapides, le manque de moyens n'étant pas acceptable en la matière. S'appuyant sur des actes récents de violences à l'encontre d'enseignants des écoles varoises, le SNUipp-FSU a demandé que le prochain CHS-CT (comité hygiène sécurité

et conditions de travail) puisse travailler sur un protocole à suivre dans les cas de figures évoqués (insultes, menaces, coups, etc).

La CAPD a étudié et validé les promotions (passage d'échelon) des instituteurs pour l'année 2012 et des PE pour l'année 2011/2012.

P.E. 2011/2012	
Echelon	Barème dernier promu
5 GC	17.333
6 GC	20.833
6 choix	20.331
7 GC	24.833
7 choix	24.333
8 GC	36.714
8 choix	28.833
9 GC	39.833
9 choix	33.914
10 GC	48.239
10 choix	43.239
11 GC	54.550
11 choix	51.797

INSTITUTEURS 2012	
Echelon	Barème dernier promu
8 mi choix	1 seul collègue
9 choix	1 seul collègue
9 mi choix	1 seul collègue
10 choix	36.656
10 mi choix	36.594
11 choix	40.244
11 mi choix	41.219



Questions diverses étudiées lors de cette CAPD

■ Horaires de service des IPEMF (maîtres formateurs)

Le SNUipp-FSU a rappelé le détail des obligations de services des maîtres formateurs et pointé l'insuffisante prise en compte du temps de préparation pour les formations dispensées (72 heures consacrées aux actions de circonscription). L'IA a répondu qu'il ne modifierait pas les dispositifs mis en place pour cette année scolaire. Rendez-vous est donc pris pour la préparation de l'année 2012/2013.

■ Modalités des paiements des stages master

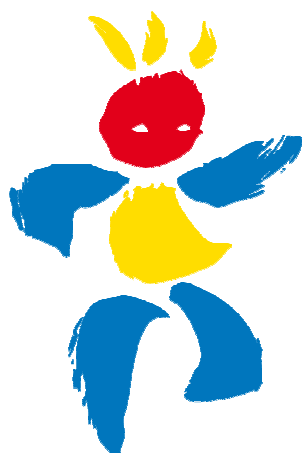
Le SNUipp-FSU a demandé des précisions concernant les modalités de paiement. L'IA a répondu qu'une attestation du directeur de l'école avec visa de l'IEN puis remontée vers ses services étaient nécessaires.

■ Respect du droit syndical

Un énième échange a eu lieu concernant les RISTT (réunions d'information syndicale). L'IA a répété qu'il n'y avait pas d'animations pédagogiques plus obligatoires que d'autres et que la participation le mercredi matin aux RISTT ne posait pas de problème. Les appels téléphoniques ou les courriers de certains IEN ne sont pas acceptables en la matière.

■ Animation pédagogique, ordre de mission et horaires proposés

Le SNUipp-FSU a demandé une fois de plus que des ordres de mission nominatifs soient envoyés aux collègues convoqués en animations pédagogiques. Sans ordre de mission, aucun déplacement d'un fonctionnaire n'est acceptable. L'IA en a convenu. Par ailleurs, le SNUipp-FSU a dénoncé l'organisation d'une animation pédagogique convoquée de 17 heures à 20 heures un soir dans une circonscription varoise. L'IA a reconnu que cet horaire ne correspondait pas aux pratiques attendues.



SNUipp-FSU

Suite des questions diverses étudiées lors de cette CAPD

■ EVS AVS AE

Le SNUipp-FSU a dénoncé le scandaleux retard de paiement du salaire des EVS, AVS et AE. L'IA a invoqué le changement de fonctionnement : désormais la gestion est confiée à un unique lycée centralisateur (Jean Moulin Draguignan), le lycée Langevin de La Seyne n'assurant plus cette mission.

Concernant les recrutements, l'IA a communiqué les chiffres suivants :

28 enfants bénéficiant d'une notification de la MDPH n'ont toujours pas d'AVS à leurs côtés. Les moyens budgétaires sont là mais le recrutement des personnes pose problème.

24 postes d'Assistants de Scolarisation ont été mis en place au 1^{er} octobre (soit 48 personnes) pour aider à l'intégration d'enfants handicapés (AVS-individuel cette année mais possibilité d'AVS-collectif pour les CLIS et UPI l'an prochain). Des contrats effectifs sur 3 ans, renouvelables une fois.

140 Assistants d'Education (AED) travaillent en tant que AVS-individuel.

335 contrats aidés sont opérationnels pour une durée de 10 mois (année scolaire), évitant ainsi la rupture d'accompagnement en cours d'année pour les enfants handicapés, sans résoudre le problème du paiement des mois de juillet et d'août pour ces personnels.

■ Cours de l'ELCO

L'IA a rappelé que si la responsabilité des directeurs était engagée, leur présence dans les locaux n'était pas indispensable dans le cas des cours différés, l'enseignant de l'ELCO pouvant être seul dans l'école.

■ Conditions de travail des enseignants référents

Le SNUipp-FSU a interpellé l'IA concernant les conditions matérielles de travail des enseignants référents (téléphone, connexion internet...). L'IA a répondu qu'il avait demandé au Conseil Général d'accueillir les enseignants référents dans des collèges. Pour l'instant, les moyens matériels de fonctionnement sont censés être assurés par la MDPH. Le SNUipp-FSU a demandé à l'IA d'interpeller le Conseil Général à nouveau.

■ Situations des personnels de l'IME de Sillans la Cascade

Le SNUipp-FSU est à nouveau intervenu concernant les conditions de travail et d'affectations des enseignants de cet IME-ITEP, soulignant une liste d'inconvénients sans aucune contrepartie.

Le SNUipp-FSU a donc demandé la réunion d'un groupe de travail avec la direction de l'établissement afin d'organiser le service hebdomadaire des enseignants sur 4 jours (seule école à fonctionner sur 5 jours dans le Var), l'affectation d'un titulaire mobile pour renforcer l'équipe enseignante, une bonification du barème Mouvement des enseignants qui y exercent ainsi que la mise en place effective du protocole d'accompagnement de la part de l'équipe ASH.

L'IA a demandé une inspection de la structure par l'autorité de tutelle (ministère de la santé), sans réponse depuis 2 ans.... Aucune suite n'est donnée aux signalements effectués. Pour le SNUipp-FSU, les conditions de travail et de scolarisation doivent être revues sans attendre qu'un drame ne survienne.

■ Habilitation LV

L'IA a rappelé que s'il convenait d'assurer la continuité d'enseignement d'une discipline au sein d'une même école, les enseignants habilités n'avaient pas obligation de décroquer. Il a souligné que l'anglais ne devait pas être la LV unique enseignée et qu'il convenait de se référer aux LV du collège du secteur (classes de 6^{ème} bilangue).

Le SNUipp-FSU a demandé qu'une information soit envoyée en direction des écoles afin d'éclaircir la situation, d'éviter les interprétations et les pressions exercées sur certains enseignants.

■ Inscription payante au CRD de l'IUFM pour les enseignants en formation

Le SNUipp-FSU est intervenu fermement contre cette mesure : il est inacceptable que les enseignants en formation soient dans l'obligation de payer pour accéder à la bibliothèque de l'IUFM (32 euros). L'IA a invoqué la responsabilité de l'Université. Pour le SNUipp-FSU, soit l'IA s'acquitte de la somme globale des inscriptions, soit les stagiaires sont exonérés des frais d'inscriptions au CRD de l'IUFM. Une intervention de l'IA en direction de l'Université est indispensable.

■ Transmission des courriers aux écoles

Questionné au sujet des circulaires de l'IA transmises dans les écoles par les IEN, l'IA a reconnu qu'un décalage dans le temps pouvait arriver. Cela pose des problèmes d'équité face à l'information et certaines opérations administratives. Le SNUipp-FSU a souligné que la circulaire concernant les dessins pour les militaires en opérations extérieures avait bien été envoyée dans les temps, elle...

■ Envoi des dossiers « retraite »

Le SNUipp-FSU a demandé des précisions concernant l'envoi des dossiers « retraites » pour les personnels concernés. L'IA a répondu que l'envoi tardif était dû à des retards d'impression. Les délais étant dépassés, le SNUipp-FSU a demandé et obtenu un prolongement de la période de retour des dossiers, avec information des personnels à cet effet.

■ Ordres missions pour les stagiaires

Le SNUipp-FSU a demandé et obtenu que des ordres de mission soient rédigés pour les déplacements chez les IPEMF, comme l'année dernière. Actuellement, seuls les déplacements à l'IUFM sont convoqués de la sorte.

■ Etat remplacement 2010-2011

Le SNUipp-FSU a demandé une nouvelle fois la communication du bilan des remplacements dans les écoles varoises en 2010/2011. L'IA s'est engagé à fournir ces éléments rapidement.

■ Inspection d'école

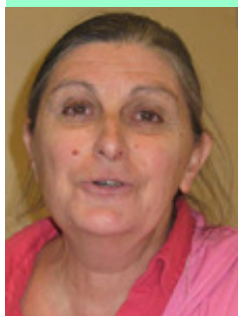
L'IA a fait part d'un document de travail concernant la mise en place d'un protocole départemental d'évaluation d'école. Dans le Var, il y a eu 24 évaluations d'écoles l'an dernier, dont 20 croisées entre IEN de circonscription et IEN maternelle ou IENA.



Réunion SNUipp en septembre à Toulon

Rythmes scolaires

Stage du SNUipp-FSU ouvert à toutes et tous pour s'informer et débattre, le 20 janvier à Rocbaron. Inscription avant le 20 décembre.



Avec Claire Leconte

Professeur des universités en psychologie de l'éducation à Lille 3, responsable d'une équipe de recherche " Temps et cognition ".

Publications : " Chronopsychologie et éducation : des temps de l'école aux expériences d'aménagement des temps scolaires ", dans les écoles et le management , AFPS Aubin éditeur, 2001

" La chronopsychologie à l'école ", dans Manuel de psychologie pour l'enseignement , coord D. Gaonach'et C. Golder, Hachette Education 1999.

**Inscription AVANT LE 20 DECEMBRE auprès du SNUipp-FSU :
04.94.20.87.33 ou par email à snu83@snuipp.fr**

Pour le SNUipp, l'aménagement du temps de l'enfant est un enjeu pour la réussite de tous les élèves, notamment ceux qui sont en difficulté. C'est aussi une question de santé. En imposant la semaine scolaire à quatre jours, et la suppression de 2 heures d'enseignement pour tous, Darcos n'a pas

résolu la question des rythmes et de l'échec scolaire. La réflexion sur les rythmes scolaires ne doit pas dépendre des intérêts économiques ni accentuer les différences sur le territoire. Elle doit envisager l'organisation sur la journée, la semaine, l'année.

Pour le SNUipp, il convient de veiller à préserver aussi bien l'intérêt des enfants que celui des personnels en dissociant le temps scolaire des élèves du temps de travail des enseignants. Il faut conserver un caractère national au calendrier scolaire.

Contrats aidés

L'Etat, un bien mauvais patron

On assiste, dans l'Education Nationale à des situations dignes d'un employeur sans morale et la liste des exactions est longue.

Si les contrats ont pu être, à un moment, porteurs d'espoirs pour des personnes en difficultés sociale et professionnelle, nul ne doute aujourd'hui du leur qu'ils ont représenté.

Pour exemple : des EVS qui voient le renouvellement de leur contrat annulé deux jours après la signature de celui-ci, il a tout simplement été détruit ; une EVS embauchée le premier septembre travaille les 2 jours de pré-rentrée avant qu'on lui signifie qu'elle ne sera finalement pas embauchée et évidemment, ces 2 jours travaillés ne seront pas rémunérés ; pour certains d'entre eux, le contrat n'a pas été renouvelé alors qu'il leur restait des droits, pour d'autres c'est l'attente interminable pendant les vacances avant de connaître le verdict ou bien des inscriptions tardives à Pôle Emploi quand l'EPL employeur ne fournit pas



les documents nécessaires, ce qui entraîne des carences de versement d'indemnité chômage. La palme revient au scénario suivant : des EVS ne perçoivent pas leur salaire fin septembre ? L'employée de vie scolaire traitant les salaires n'est plus en poste !

En ce qui concerne les Assistants d'Education, leur sort semblait plus enviable jusqu'à ce qu'il soit décidé de faire aussi des

économies sur leur dos en réduisant leur temps de travail (et de facto leur salaire) ou bien tout simplement en supprimant leur poste, les intéressés étant souvent prévenus la veille de leur renouvellement.

Le SNUipp-FSU du Var soutient ces personnels et a apporté sa contribution à la constitution d'un dossier de recours aux prud'hommes (pour les EVS uniquement car contrat de droit privé). Une vingtaine de personnes a déposé un recours, les premières audiences se dérouleront en décembre et janvier.

Parallèlement, le SNUipp-FSU continue de revendiquer des emplois statutaires et pérennes sans oublier non plus un de ses principaux mandats pour un meilleur fonctionnement de l'école : plus de maîtres que de classes.

SNUipp Garéoult

Assemblée générale de la section locale

**Vendredi 9 décembre
17h à 18h
Maternelle Rocbaron**

Ordre du jour :
- Fonctionnement de la section locale
- Préparation carte scolaire
- ENT (circo pilote)
- Questions diverses.

